

Ici l'ami fait remarquer que les subdivisions de régiment réhaussent la force morale d'une armée et qu'il ne comprend pas pourquoi les mœurs ne bénéficieraient pas des régiments dénominationaux, chaque membre du clergé étant un homme éclairé, plus ils sont en nombre, plus cela doit relever le cens moral de la masse du peuple.

252. Rendus devant la salle du conseil de la nation, les 10,000 personnes reçoivent un nouveau commandement et vous les voyez alors partagées en deux divisions, représentant les habitants de la campagne et ceux de la ville. Le premier groupe se compose de 7,122 personnes et le second de 2,878. Dix ans plus tôt, les habitants de la campagne étaient au nombre de 7,890, et ceux des villes de 2,110. En 1881, 79 pour 100 de la population habitaient la campagne, en 1891, 71 pour 100. L'observateur remarque ici que cette augmentation est plutôt nominale que réelle, vu que plusieurs villes, en 1891, comprennent l'annexion de territoires qui, en 1881, se trouvaient dans les districts ruraux, et vu que plusieurs villages ont été constitués en corporation durant les dix années écoulées, leurs populations se trouvant classées maintenant parmi la population urbaine, ce qui augmente cette dernière tout en créant une diminution à la campagne. Mais tel qu'il est là, le groupe rural est de beaucoup plus considérable que celui des villes, et cela montre jusqu'à quel point le Canada est un pays propre à l'agriculture et aux pêcheries, ainsi qu'aux minéraux.

253. Mais on pose certaines questions au sujet des habitants de la campagne : combien y a-t-il de tenanciers ? Alors 1,284 mains se lèvent. Combien y en a-t-il qui sont à la fois tenanciers et propriétaires ? 1,091 mains restent levées. Les 193 autres représentant les tenanciers ou employés. Combien y en a-t-il qui sont propriétaires de 50 à 200 acres ? 590 mains restent levées. Ici l'observateur fait remarquer qu'il y a peu de seigneurs en Canada, et que par conséquent le pays est peu exposé aux questions de cens et rentes.

254. Un nouveau mouvement change l'aspect de la foule. 7,001 personnes du côté central, déclarent qu'elles savent lire, 2,999 de l'autre côté confessent qu'elles ne savent pas lire. Evidemment sur ce dernier nombre, 1,249 sont des enfants au-dessous de cinq ans et quelques sauvages. Mais 70 pour 100 environ de la population se compose d'individus qui savent lire.

Le premier groupe présente une diminution de 428 et l'autre une augmentation correspondante, et il se trouve maintenant 6,572 personnes qui savent écrire, et 3,428 qui ne le savent pas, soit environ 66 pour 100 de la population capable de signer leurs noms.

Le statisticien dit à l'observateur, que l'Île du Prince-Edouard est celle des provinces qui contient le plus grand nombre d'enfants au-dessous de 10 ans capables de lire ; qu'Ontario contient le plus grand nombre d'enfants au-dessous de dix ans capables d'écrire ; que dans chaque province, sauf Manitoba, il y a plus de filles que de garçons au-dessous de 10 ans capables de lire, et que, en Canada, 8,920 filles de 10 à 19 ans, sur un groupe de 10,000 savent écrire, tandis que du côté des garçons on ne compte que 8,520. Ou les filles peuvent apprendre plus facilement, ou bien les garçons vu la nature de leurs travaux, n'apprécient pas la chose au même point.